

CONFÉRENCE LE DOSSIER



DES VIOLENCES COLONIALES AU GÉNOCIDE PERPÉTRÉ CONTRE LES TUTSI

Déconstruire les stéréotypes historiques pour
(re)construire un avenir commun

Dans le cadre des commémorations des **30 ans du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda**, RCN Justice & Démocratie organise cette conférence afin de **comprendre et transmettre une mémoire collective** (belge et rwandaise) de ce génocide et à en explorer les **racines historiques**, en particulier en analysant la **responsabilité de l'ancienne puissance coloniale belge**. La préservation de cette mémoire nous semble essentielle pour construire un avenir fondé sur la compréhension, la justice et la prévention.

RCN Justice & Démocratie vous propose ce dossier qui reprend les principaux **axes abordés et documents mentionnés** lors de la conférence, ainsi que des **ressources additionnelles** afin d'approfondir votre compréhension et mettre en perspective les interventions de nos intervenant·es.

INTERVENANTS

- **Dr Dantès Singiza**,
Historien du Rwanda
- **Samuel Ishimwe**,
Réalisateur

MODÉRATION

- **Carole Karemera**,
Directrice du Ishyo Arts
Centre (Kigali) & Artiste



16 octobre 2024
9h30 - 12h30



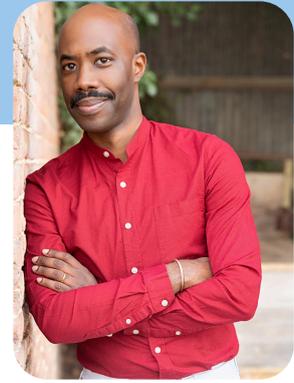
deBuren
Rue Léopold 6,
1000 Bruxelles

Table des matières

Présentations des intervenants et de la modératrice.....	1
Ressources introductives - RCN Justice & Démocratie	
• Vidéo animée.....	3
• Ligne du temps.....	4
Documents de référence	
• La « violence ordinaire », la violence physique pendant la colonisation.....	6
• La fixation des ethnies.....	7
Publications sur la classification et la hiérarchisation des humains.....	7
Livret d'identité de 1930.....	8
Carte d'identité de 1981.....	8
• La destitution des chefs traditionnels et administratifs.....	9
Le remplacement des chefs Hutu par des chefs Tutsi entre 1926 et 1938.....	9
Le remplacement de chefs Tutsi par des chefs Hutu en 1959 et 1960.....	10
L'encouragement des candidatures Hutu et rejets des candidatures Tutsi en 1960.....	11
• Les commandements des Hutu.....	13
Commandements Hutu version 1959.....	13
Hymne des Bahutu de 1959.....	14
Commandements Hutu de 1990.....	15
Bibliographie indicative.....	16
Questionnaire d'évaluation.....	17

INTERVENANT

Dr Dantès Singiza



Formé à l'Université nationale du Rwanda et à l'Université de Liège, Dantès Singiza est historien du Rwanda (PhD).

Il s'intéresse à l'histoire précoloniale, coloniale et postcoloniale du Rwanda, notamment à la Deuxième Guerre mondiale dans ce pays, ainsi qu'aux famines et crises alimentaires qui l'ont éprouvé.

Le génocide perpétré contre les Tutsi, l'historiographie rwandaise, et les généalogies des lignages historiques du Rwanda figurent également parmi ses centres d'intérêt.

Entre 2019 et 2023, Dantès Singiza a exercé en tant qu'historien-archiviste au Musée royal de l'Afrique centrale / AfricaMuseum Tervuren. Il est actuellement collaborateur scientifique à l'Université de Liège et chercheur postdoctoral à l'Université de Gand.

MODÉRATRICE

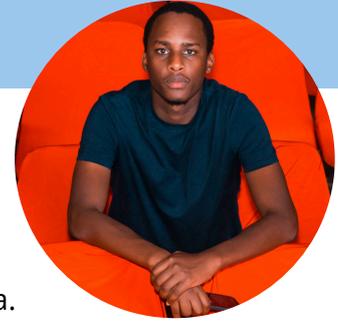
Carole Karemera

Premier prix en Art Dramatique et Saxophone du Conservatoire Royal de Musique (Belgique) et diplômée en Leadership Culturel de l'African Arts Institute (Afrique du Sud), Carole Umulinga Karemera, est co-fondatrice et Directrice Générale d'Ishyo Arts Centre à Kigali. Depuis 17 ans, elle œuvre pour la promotion des arts au Rwanda et siège dans plusieurs instances culturelles internationales (Fonds Mondial pour le Patrimoine Africain, Assitej International...)

Comédienne et productrice de plusieurs festivals, elle milite pour la liberté d'expression créative en Afrique. Son travail artistique actuel s'articule autour des questions de mémoire, des arts participatifs, de la relation arts-sciences et de la création pour le jeune public. En 2024, ses productions abordent les questions de racisme anti-noir, privilège blanc et des tabous. Elle développe actuellement La Fabrik, premier centre des arts pour le jeune public au Rwanda.

INTERVENANT

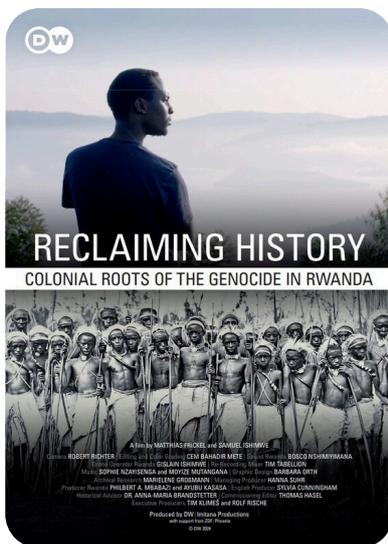
Samuel Ishimwe



Samuel Ishimwe est né et a grandi à Kigali. En 2017, il obtient son diplôme de la Haute École d'Art et de Design de Genève (HEAD-Genève), avec une spécialisation en cinéma. Sa carrière cinématographique a débuté au Rwanda en 2010, où, après quelques ateliers de cinéma, il a commencé à réaliser des courts métrages. Il a également travaillé comme journaliste et photographe avant de se consacrer entièrement au cinéma.

Son film de fin d'études, IMFURA, a été présenté en avant-première au Festival international du film de Berlin et a remporté l'Ours d'argent du court métrage. En 2024, il a co-réalisé le documentaire *Reclaiming History: Colonial Roots of the Genocide*, qui examine les racines coloniales du génocide perpétré contre les Tutsi en 1994.

Reclaiming History: Colonial Roots of the Genocide in Rwanda



Samuel Ishimwe a co-réalisé, aux côtés de Matthias Frickel, le film documentaire *Reclaiming History: Colonial Roots of the Genocide in Rwanda*, sorti en 2024 et produit par Deutsche Welle (DW).

Trente ans après le génocide perpétré contre les Tutsi, Samuel Ishimwe rencontre des historiens, ainsi que des témoins et survivant·es, afin de comprendre les racines de la division qui a conduit au génocide. Le documentaire se penche sur l'identité du Rwanda avant la colonisation allemande, puis belge, et examine le rôle de ces colonisations dans les clivages ethniques qui ont conduit au génocide perpétré contre les Tutsi.

Le documentaire de 86 minutes est disponible intégralement en VO sous-titrée anglais sur YouTube.

Une série de sept capsules vidéo autour du documentaire sont aussi disponibles en français sur YouTube : https://youtube.com/playlist?list=PL2OdQd1D_ppT1MAhaC7LGU8wHU-GcTbJs&si=StdsW0pMOBSfsFw-



Ressources introductives

RCN Justice & Démocratie vous propose quelques uns de ses outils pédagogiques en lien avec les thématiques de la conférence.

Regardez notre vidéo animée sur l'histoire du génocide contre les Tutsi en scannant le QR code pour accéder directement à notre chaîne YouTube.



Vous trouverez aussi, à la page suivante, une ligne du temps afin de situer les événements et les documents de référence.

Pour approfondir vos connaissances sur le contexte du Rwanda, consultez nos autres fiches Rwanda et fiches thématiques disponibles gratuitement sur notre site web : <https://rcn-ong.be/que-faisons-nous/nos-outils-pedagogiques/>

LE RWANDA

LÉGENDE

■ Période précoloniale

Dès le XVI^e siècle, monarchie et organisation clanique.

■ Période coloniale (1885-1961)

■ 1^{re} République (1961-1973)

Grégoire Kayibanda devient président de la République en 1961 (gouvernement Hutu). Violences envers la population Tutsi et exil d'une partie de la population.

■ 2^e République (1973-1994)

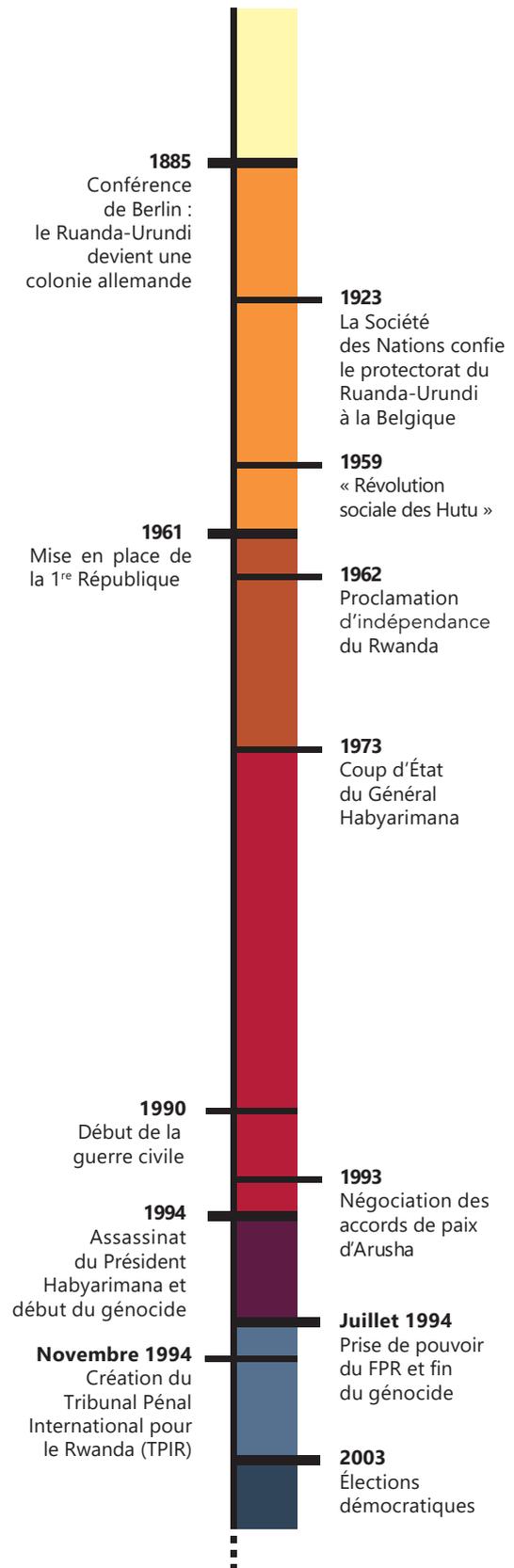
Le général Habyarimana prend le pouvoir par coup d'État. Violences envers la population Tutsi, exil d'une partie de la population et création du FPR (1987).

■ Génocide (Avril-Juillet 1994)

■ Période de transition démocratique (1994-2003)

■ 3^e République (2003-...)

Le général Paul Kagame (FPR) est élu au suffrage universel en 2003 et réélu en 2010, en 2017 et en 2024.



Documents de référence

Dans les pages suivantes, vous trouverez certains des documents mentionnés et projetés lors de la conférence. Il s'agit de documents d'archives dont la majorité provient des Archives générales du Royaume. Ces documents originellement conservés au Rwanda ont été transférés, peu avant l'indépendance, au Ministère des Colonies belge. Quand ce dernier fut supprimé, les documents ont été transférés au Ministère des Affaires Étrangères, puis aux Archives générales du Royaume. Les cartes d'identité peuvent être consultées sur le site internet du Mémorial de Kigali.

Les documents sont rassemblés en 4 parties :

La « violence ordinaire », la violence physique pendant la colonisation

1. Photographies de chicottage au Congo belge (circa. 1896-1908)
2. Photographie de travaux forcés au Rwanda (circa. 1925)

La fixation des ethnies

1. Publications sur la classification et la hiérarchisation des humains
2. Livret d'identité datant de 1930 (période coloniale)
3. Carte d'identité datant de 1981 (période postcoloniale)

La destitution des chefs traditionnels et administratifs

1. Document spécifiant le remplacement des chefs Hutu par des chefs Tutsi entre 1926 et 1938
2. Document spécifiant le remplacement des chefs Tutsi par les chefs Hutu en 1959 et 1960
3. Documents encourageant des candidatures des Hutu et rejetant des candidatures Tutsi en 1960

Les commandements des Hutu

1. Commandements des Hutu version de 1959
2. Hymne national des Bahutu (circa. 1959)
3. Commandements des Hutu version de 1990

La « violence ordinaire », la violence physique pendant la colonisation



"La chicotte au Congo belge"

Référence : Musée Royal d'Afrique Centrale Tervuren, HP.1952.10.272, photo G. Gilson, 1896-1908.



"La chicotte au Congo belge"

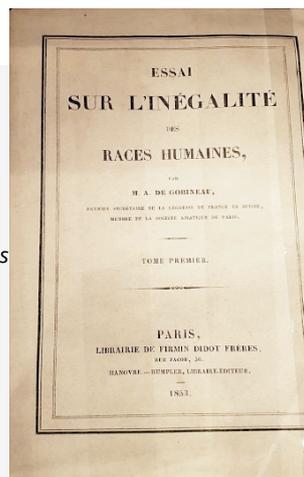
Référence : Musée Royal d'Afrique Centrale Tervuren, HP.1960.5.1308, photo Delhaye, s.d.
Tous droits réservés.



"La construction de la route d'Astrida au Ruanda, ca. 1925"
Référence : Maison des Pères Blancs, Kigali, Kiyovu.

La fixation des ethnies

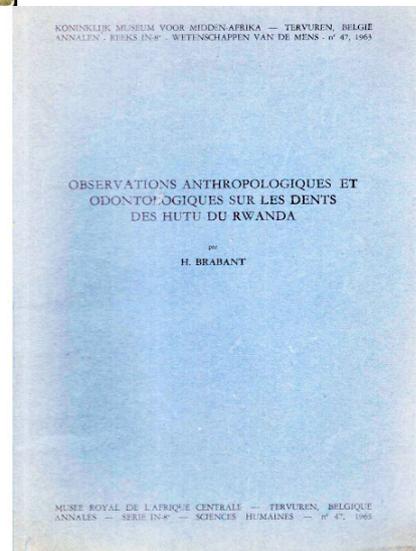
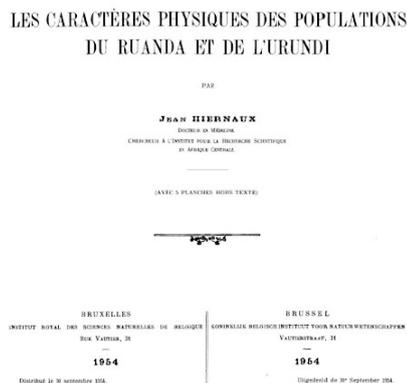
- DE GOBINEAU Arthur, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris, Librairie de Firmin Didot Frères, 1853
- FRAIPONT Julien, *Les origines des Wallons et des Flamands*, Liège, Charles Desoer, 1896
- GERKENS Georges, *Les Batutsi et les Bahutu*, Bruxelles, Institut royal des sciences naturelles de Belgique, 1949



DE BELGIQUE
MEMOIRES
DEUXIEME SERIE, FASC. 52

VOOR NATUREWETENSCHAPPEN
VERHANDELINGEN
TWEDE REEKS, DEEL 52

- HIERNAUX Jean, *Les caractères physiques des populations du Ruanda et de l'Urundi*, Institut royal des sciences naturelles de Belgique, Bruxelles, 1954
- BRABANT Hyacinthe, *Observations anthropologiques et odontologiques sur les dents des Hutu du Rwanda*, Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren, 1963



Origine : Peuplade — Tribu — Chefferie
 Afkomst : Volksstam — Stam — Hoofdijs
Mutsi Munyarwanda

Colline Kenera R. Bwanachyambwe
St. Basomungera Ch. Basomungera
En Kigali

Résidence à l'époque du recensement (1)
 Verblijfplaats op het tijdstip der volksoptelling.

— Chefferie *Basomungera*
 Hoofdijs

— Sous-chefferie *Basomungera*
 Onderhoofdijs

— Village *Asenze*
 Dorp

— Centre Européen *Kigali*
 Europeesch Centrum

— Résidence antérieure
 Vroegere verblijfplaats

(1) Les mutations ne peuvent être opérées sous cette rubrique mais à la page ad hoc du carnet par l'autorité qualifiée à cet effet.

(1) De wijzigingen mogen onder deze rubriek niet geschieden, maar op het daartoe bestemd blad van het boekje en daartoe gemachtigde overheid.

État de santé. -- Renseignements divers, services rendus, décorations, etc.
 Gezondheidstoestand. -- Verscheidene inlichtingen, bewezen diensten, ereteekens, enz.

Livret d'identité datant de 1930.

Référence : Archives générales du Royaume - Dépôt 2, Fonds RWA, numéro 9, chemise 359.

Mod. 3



Amazina y'abana n'igihe bavukiye
 Noms, prénoms et date de naissance des enfants.

Amazina Noms et Prénoms	Yavutse kuwa Né le	Igitsina Sexe
1. <i>NZILISHEMA</i>	<i>18/11/81</i>	<i>F.</i>
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		
11.		
12.		

Ubwoko (Hutu, Tutsi, Twa, Naturalisé)
 Ethnie

Aho yavukiye .. *Arusha*
 Lieu de Naissance

Italiki yavutseho .. *1961*
 Date de Naissance

Umwuga .. *Dactylographe*
 Profession

Aho atuye .. *Bizyogo*
 Lieu de domicile

Amazina y'uwo bashakanye
 Noms du Conjoint ..

N° C.I. ..

Umukono cyangwa igikumwe cya nyirayo
 Signature ou l'empreinte du titulaire

Carte d'identité du Rwanda postcolonial datant de 1981.

Référence : Site internet du Mémorial de Kigali.

La destitution des chefs traditionnels et administratifs

Le remplacement des chefs hutu par les chefs tutsi entre 1926 et 1935

Résidence du Ruanda
Territoire de Butare.

Butare, le 12 mars 1928

No 104/P.I.
Objet: Tshabatwa S/chef
muhutu à remplacer.

P.T.C.
2-4-28

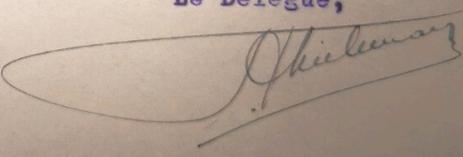
Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le nommé Tshabatwa, muhutu S/chef de la colline Nyakibanda appartenant au notable Kayondo s'acquitte très mal de ses devoirs de S/Chef.

Tshabatwa n'a aucune autorité sur les indigènes de sa colline et ceux-ci ne fournissent aucune prestation en nature ou en travail sans l'intervention du représentant de Kayondo.

Il serait désirable, Monsieur le Résident, que le Chef Kayondo puisse remplacer ce muhutu par un mututsi intelligent.

Le Délégué,



A Monsieur le Résident du Ruanda à Kigali.

Lettre officielle au Résident du Ruanda pour le remplacement d'un chef Hutu par un chef Tutsi, Butare, 1928.
Référence : Archives générales du Royaume - Dépôt 2, RWA 10.

Le remplacement des chefs Tutsi par les chefs Hutu à partir de novembre 1959 jusqu'en 1960

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RUANDA-URUNDI GEBIED

Musha, le 29 mars 1960.

(¹) N°

Réf. n° :
Annexe :
Bijlage :
Objet :
Voorwerp :

MR SAGA

Monsieur le Résident du Rwanda,
K I G A L I .
=====

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le sous chef tutsi Mbgaga, de la sous chefferie Rusiga en chefferie Bumbogo, demande avec insistance sa mutation pour la sous chefferie Kicukiro, de la chefferie Dwanacyambwe. Je suis favorable à cette mutation étant donné les grandes qualités de ce sous chef et la nécessité urgente de reprendre en mains la sous chefferie Kicukiro. Quant à la sous chefferie Rusiga, dernière sous chefferie du Bumbogo à être commandée par un tutsi, il est exclu de la confier à un autre élément tutsi. Seul un sous chef hutu pourrait y obtenir la confiance des habitants.

Je vous saurais gré de me faire connaître si vous marquez accord à cette mutation.

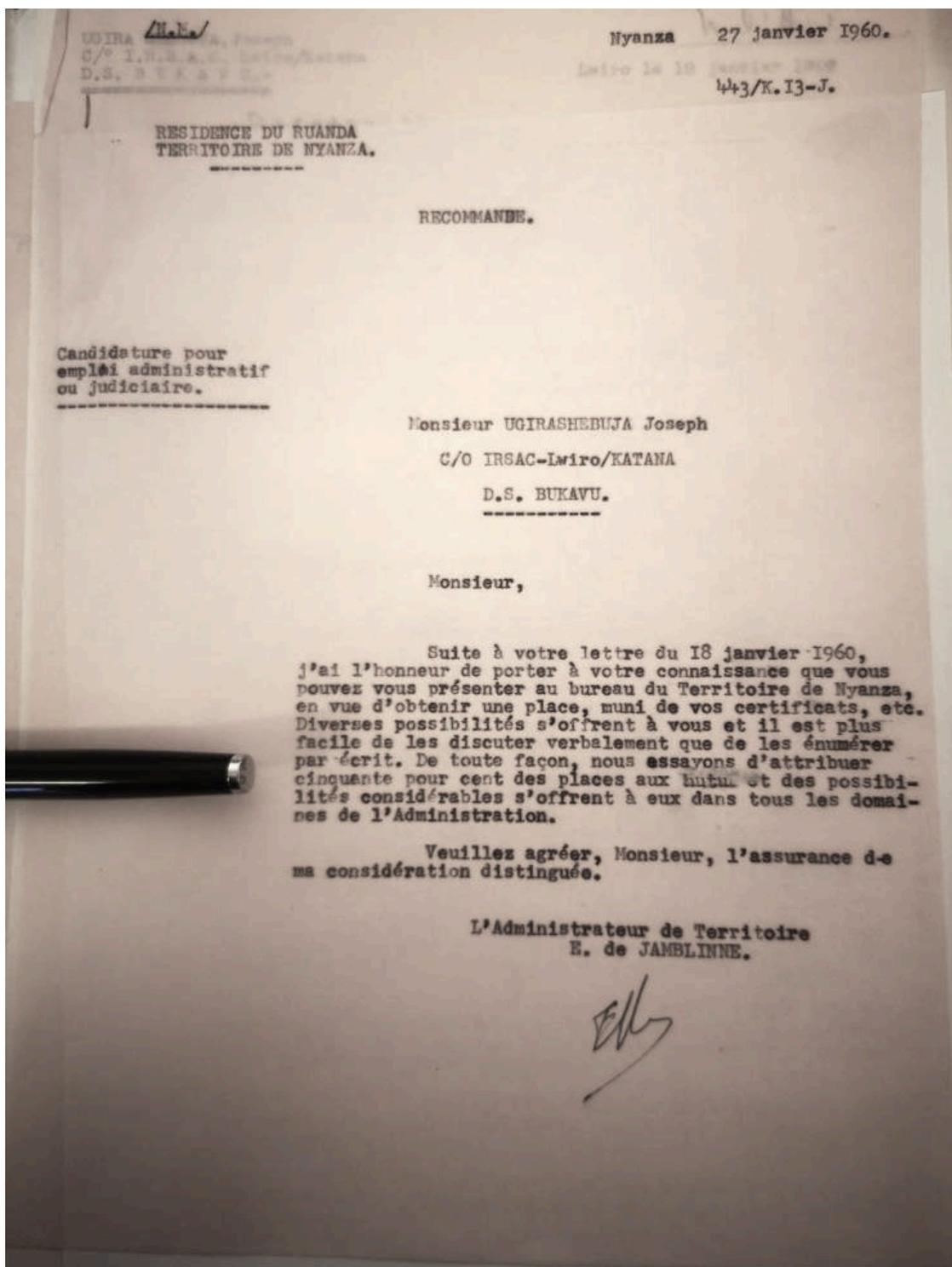
l'Administrateur de territoire,
J. Nyssens.

J. Nyssens

(¹) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

Lettre officielle au Résident du Rwanda pour le remplacement d'un sous-chef Tutsi par un sous-chef Hutu, Musha, 1960.
Référence : Archives générales du Royaume - Dépôt 2, RWA 31.

L'encouragement des candidatures des Hutu et le rejet des candidatures des Tutsi



Lettre officielle encourageant une candidature Hutu pour un poste administratif, Nyanza, 1960.
Référence : Archives générales du Royaume - Dépôt 2, RWA 296.

Nyanza, 5 janvier 1960.

~~Non
Je ne suis pas Tutsi
Tutsi - écrit double~~

Monsieur l'Administrateur de territoire,
Suite de notre entrevue qui a été rompue par les autorités qui voulaient vous voir, je porte maintenant à votre connaissance que mon idée principale de cet entrevue, était de vous demander un service si il vous serait possible de m'en entretenir. Sans être trop exigeant, je préférerais de vous demander une sous-cheferie ou exercer un autre au tribunal comme assesseur. N'importe où il vous plaira de m'envoyer, je serai prêt à vous rendre l'acquiescement.

A part ça, Monsieur l'Administrateur, je demanderais si il y a moyen de trouver des cartes de l'Aprosoma, car il y a des personnes qui me demande faire par jour si il y a moyen de les trouver pour eux. Parce que ils savent que j'ai été condamné comme aprosoma.

Espérant votre réponse que je espère être favorable, je termine en vous présentant mes salutations respectueuses.

Gasigwa Gabriel.

G. Gasigwa

Candidature Tutsi rejetée (motif en haut à gauche), Nyanza, 1960.
Référence : Archives générales du Royaume - Dépôt 2, RWA 296.

Les commandements des Hutu

CONFIDENTIEL.-

351.-

Dcc. II.-

LES ONZE COMMANDEMENTS.-
=====

- 1.- Chaque jour remercie Dieu
Qui a amené l'Européen au Ruanda
Et de ce fait le glaive de Nyirayuhi
Est rentré dans son fourreau.
- 2.- Jure au nom de Dieu
Au nom de ton Créateur
Que ce Ruanda des Bahutu
Restera fidèle aux Belges
- 3.- Sanctifie le jour du Seigneur
Comme tu sanctifies celui de Dieu
Et confie à ton Créateur
L'Association des Bahutu.
- 4.- Les chefs de clans respecteras
Tout comme ton père et ta mère
Aime les d'un amour filial
D'un amour tout à fait sincère.
- 5.- Le silence est une lâcheté
N'agis pas comme Gatutsi
Qui a tué et castré
Refuse lui même une injure.
- 6.- Ne commets pas d'adultère
Surtout avec une femme mututsi
Tu dégèneres ta race
Et la détruis inutilement.
- 7.- Tout vol est un péché
Même fait avec malice
N'imites pas Gatutsi
Qui te ravit même ta santé.
- 8.- Laisse à Gatutsi
Le diplôme de menteur
Aime toujours la vérité
Et rien que la vérité.
- 9.- La concupiscence est un péché
Garde-toi de la commettre
Ne désire jamais comme femme
L'unique beauté du nez.

CONFIDENTIEL.-

352.-

- 10.- Celui-là aux paroles doucereuses et trom-
peuses
Qui t'ordonne de détruire ta demeure pour
construire la sienne
Ou de sortir pour le laisser entrer
Gahutu luttas contre la paresse.
 - 11.- Comme à ces commandements
Sois fidèle à tes cotisations
Pour le mouvement Bahutu
Paie-les d'un coeur allègre.
- =====

Les commandements des Hutu, version de 1959.

Référence : Archives générales du Royaume - Dépôt 2, Archives du Groupe de Travail pour l'étude du problème politique au Ruanda-Urundi, 1958-1959, n° 7.

L'Hymne national des Bahutu.

- 1.- Chaque jour remercie Dieu
Il a conduit au Ruanda Kazungu
L'épée de Nyira-Yuhi
Rentra dans son étui, c'est vrai (4 fois)
- 2.- Gahutu toujours souviens-toi que
"Eh bien sors que j'entre
"Ou bien détruis ta hutte construis la mienne"
C'est Kazungu qui t'en a délivré, c'est vrai (4 fois)
- 3.- Gahutu sache bien que
Gatutsi lui-même a dit que
Aucune relation avec Gahutu
Qu'il est esclave dès jadis à présent, c'est vrai
(4 fois)
- 4.- Gahutu sache bien que
Gatutsi l'a manifesté
Jette un coup d'oeil au Kalinga et les siens
Les dépouilles de ton père pendent, c'est vrai
(4 fois)
- 5.- O pauvre Gahutu
Regarde bien en castre ton père
Ses tambours royaux Gatutsi en pare
Quant à toi agenouilles-toi adere
- 6.- Je t'aime ne vaut rien seulement
La façon de parler n'est de faire nullement
Regarde en action la vérité
Regarde Kalinga et sa parure
- 7.- Ceux qui l'ont privé de la vie
Revêtit de l'héroïsme
De cette façon les aime-t-il vraiment
Ses possesseurs en ce cas les aiment ?
- 8.- Gahutu convient-il que
Les restes de ton père pendent
Et que toi tu t'agenouilles adores
Les dépouilles de ton père pendantes ????

- 9.- Padri et toi Kazungu
Au nom de Dieu qui vous a commissionnés
Regardez la mort qu'a subie
Celui qui vous aime l'enfant de Gahutu.
 - 10.- Beauté des hommes Baudouin
Et toi tout homme qui se dit sien
Regardez l'affliction des Bahutu
Délivrez-les de cette mort-là, c'est vrai (4 fois).
-

Hymne national des Bahutu, circa 1959.

Référence : Archives générales du Royaume - Dépôt 2, Archives du Groupe de Travail pour l'étude du problème politique au Ruanda-Urundi, 1958-1959, n° 7.

5. VOICI LES 10 COMMANDEMENTS.

1. Tout Muhutu doit savoir que Umututsikazi où qu'elle soit, travaille à la solde de son ethnie tutsi. Par conséquent, est traître tout Muhutu :

- qui épouse une mututsikazi ;
- qui fait d'une Umututsikazi sa concubine ;
- qui fait d'une Umututsikazi sa secrétaire ou sa protégée.

2. Tout Muhutu doit savoir que nos filles Bahutukazi sont plus dignes et plus consciencieuses dans leur rôle de femme, d'épouse et de mère de famille. Ne sont-elles pas jolies, bonnes secrétaires et plus honnêtes !

3. Bahutukazi, soyez vigilantes et ramenez vos maris, vos frères et vos fils à la raison.

4. Tout Muhutu doit savoir que tout Mututsi est malhonnête dans les affaires. Il ne vise que la suprématie de son ethnie.

« RIZABARA UWARIRAYE »

Par conséquent, est traître tout

Muhutu :

- qui fait alliance avec les Batutsi dans ses affaires ;
- qui investit son argent ou l'argent de l'Etat dans une entreprise d'un Mututsi ;
- qui prête ou emprunte de l'argent à un Mututsi ;
- qui accorde aux Batutsi des faveurs dans les affaires (l'octroi des licences d'importation, des prêts bancaires, des parcelles de construction, des marchés publics...)

5. Les postes stratégiques tant politiques, administratifs, économiques, militaires et de sécurité doivent être confiés aux Bahutu.

6. Le secteur de l'Enseignement (élèves, étudiants, enseignants) doit être majoritairement Hutu.

7. Les Forces Armées Rwandaises doivent être exclusivement Hutu. L'expérience de la guerre d'octobre 1990 nous l'enseigne. Aucun militaire ne doit épouser une Mututsikazi.

3. Les Bahutu doivent cesser d'avoir pitié des Batutsi.

9. — Les Bahutu, où qu'ils soient, doivent être unis, solidaires et préoccupés du sort de leurs frères Bahutu.

— Les Bahutu de l'intérieur et de l'extérieur du Rwanda doivent rechercher constamment des amis et des alliés pour la Cause Hutu, à commencer par leurs frères bantous.

— Ils doivent constamment contrecarrer la propagande tutsi.

— Les Bahutu doivent être fermes et vigilants contre leur ennemi commun tutsi.

10. La Révolution Sociale de 1959, le Référendum de 1961, et l'Ideologie Hutu, doivent être enseignés à tout Muhutu et à tous les niveaux.

Tout Muhutu doit diffuser largement la présente idéologie.

Est traître tout Muhutu qui persécutera son frère Muhutu pour avoir lu, diffusé et enseigné cette idéologie.

Bibliographie indicative

Sur la période coloniale et postcoloniale

- BYANAFASHE Déo et RUTAYISIRE Paul (dir.), *Histoire du Rwanda : des origines à la fin du XXe siècle*, Kigali, Commission nationale pour l'Unité et la Réconciliation, 2016
- CORNET Anne et GILLET Florence, *Congo Belgique 1955-1965. Entre propagande et réalité*, Bruxelles, Renaissance du Livre, 2010
- MUGESERA Antoine, *Les conditions de vie des Tutsi au Rwanda de 1959 à 1990. Persécutions et massacres antérieurs au génocide de 1990 à 1994*, Kigali & Miélan, Édition Dialogue & Izuba Éditions, 2014
- NKAKA Raphaël, *L'emprise d'une logique raciale sur la société rwandaise, 1894-1994*, Thèse de doctorat en histoire, Paris, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2013
- SAUR Léon, *Catholiques belges et Rwanda : 1950-1964. Les pièges de l'évidence*, Thèse de doctorat en histoire, Paris, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2012

Sur le génocide perpétré contre les Tutsi

- CHRÉTIEN Jean-Pierre (dir), *Rwanda : les médias du génocide*, Paris, Karthala, 1995
- DUMAS Hélène, *Le génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda*, Paris, Seuil, 2014
- HUMAN RIGHTS WATCH ET FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES DES DROITS DE L'HOMME, *Aucun témoin ne doit survivre : le génocide au Rwanda*, Paris, Karthala, 1999
- KIMONYO Jean Paul, *Rwanda. Un génocide populaire*, Paris, Karthala, 2008
- PITON Florent, *Le génocide des Tutsi du Rwanda*, Paris, La Découverte, 2018
- PRUNIER Gérard, *Rwanda : le génocide*, Paris, Dagorno, 1999
- CHRÉTIEN Jean-Pierre et KABANDA Marcel, *Rwanda. Racisme et Génocide : l'idéologie hamitique*, Paris, Belin, 2013

Questionnaire d'évaluation

Votre avis nous intéresse !

Scannez le QR code ci-dessous pour accéder au questionnaire d'évaluation de la conférence.

Partagez votre niveau de satisfaction ainsi que vos suggestions. Votre retour est précieux et nous permettra de continuer à vous proposer des événements de qualité qui répondent à vos attentes !





RCN Justice & Démocratie

RCN Justice & Démocratie
Boulevard Adolphe Max 13-17, 1000 Bruxelles

www.rcn-ong.be
pedagogie@rcn-ong.be

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !



Belgique
partenaire du développement



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES